PMRA APPROVED – MFW
2012-2455
AUGUST 2012

Outer Package Label

GROUPE	1A	INSECTICIDE

INSECTICIDE LANNATE ® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N^{o} D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5,4 kg (24 pochettes hydrosolubles de 225 g)

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0 ºC

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Mortel ou toxique en cas d'ingestion our d'absorption par les yeux. Peut entraîner la mort en cas d'inhalation.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou pour une autre.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.
- Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée, laver l'équipement de protection individuelle avec de l'eau chaude et du détergent. Garder l'équipement de protection individuelle à l'écart de la lessive régulière et le laver séparément.
- Jeter les vêtements et les autres matériaux qui sont détrempés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Porter une combinaison, par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes, des lunettes protectrices (ou un écran facial panoramique), et un appareil respiratoire muni d'une cartouche antivapeurs approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE avec un filtre pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE pour les pesticides durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les travaux de réparation.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est

capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

Le méthomyle est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'au complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] Insecticide seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] Insecticide était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

ENTREPOSAGE:

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0ºC. Ranger le produit dans son contenant original seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne doit pas être rangé dans ou autour de la maison.

ÉLIMINATION:

1. Rendre le contenant extérieur inutilisable.

2. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevet autres que Canadiens.

GROUPE	1A	INSECTICIDE

INSECTICIDE LANNATE ® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N^{o} D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5,4 kg (24 pochettes hydrosolubles de 225 g)

Ne pas exposer à des températures inférieures à 0 ºC

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

À USAGE RESTREINT - MODE D'EMPLOI:

Appliquer l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} uniquement selon les recommandations figurant sur cette étiquette. Pour de plus amples détails concernant l'utilisation de l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} se référer aux recommandations de DuPont disponibles au près de votre distributeur local.

L' insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} une poudre sèche contenue dans une pochette hydrosoluble à dissoudre dans l'eau en vue des applications au moyen d'un équipement terrestre ou aérien. Appliquer le produit par voie aérienne uniquement aux endroits recommandés. Ce produit est destiné exclusivement aux cultures commerciales. Ne pas l'utiliser pour les cultures domestiques.

Ne pas manipuler les pochettes hydrosolubles avec les mains nues. Porter des gants résistant aux produits chimiques. Ne pas mouiller les pochettes avant de les ajouter au réservoir de pulvérisation. Ne pas les perforer en aucun cas. Ne pas les entreposer à une température inférieure à 0 ºC. Laisser le produit se réchauffer à une température supérieure à 10 ºC pour pouvoir le manipuler normalement.

Ne pas mélanger le produit avec des engrais liquides, des substances contenant du bore ou libérant du chlore moléculaire. Le mélange des pochettes hydrosolubles avec l'un de ces produits donnera lieu à la formation d'une substance insoluble dans le réservoir.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec la compagnie E.I Du Pont Canada au 1-800-667-3925 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur cette étiquette ou non spécifiquement recommandé par la compagnie E.I. Du Pont Canada.

PRÉPARATION DE LA SOLUTION À PULVÉRISER:
Remplir le réservoir au quart ou à la moitié d'eau. Ajouter le nombre approprié de pochettes hydrosolubles de l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^{md} directement dans le réservoir et bien agiter. Lorsque le produit est dissout, il est inutile de continuer l'agitation. Utiliser un dispositif mécanique ou hydraulique pour l'agitation, et non un dispositif actionné par l'air.

APPLICATION :
Appliquer les doses recommandées dès l'apparition des insectes. Appliquer à des intervalles de 5 à 7 jours. Appliquer une faible dose sur les jeunes plants, lorsque les insectes sont petits et lorsque l'infestation est légère. Il est recommandé d'appliquer le produit tôt le matin ou tard le soir.

Application terrestre:
Utiliser un volume d'eau suffisant de façon à couvrir uniformément toute la culture. Les volumes d'eau suggérés pour les traitements courants effectués au sol sont les suivants : 250 à 850 L/ha pour le brocoli, le chou-fleur, les choux de Bruxelles, le chou, la laitue, les tomates et les pommes de terre; 100 L/ha pour le lin et le colza canola; 100 à 350 L/ha pour le blé, l'avoine, l'orge, les haricots mange-tout et les pois; 240 à 900 L/ha pour le maïs sucré; 200 à 450 L/ha pour le tabac. Pour déterminer le taux d'application par hectare à utiliser pour les pommes, on se base sur un volume de 3 000 litres L/ha.

APPLICATION AÉRIENNE:
Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant.
Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation
Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.
Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit
Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3925. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.
L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :
Le pilote ne doit pas contribuer au mélange ni au chargement de l'insecticide
Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 22,5 litres par hectare.

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION **A** voie aérienne **G** voie terrestre	**INSECTES**	**TAUX PAR HECTARE**	**NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON**	**DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)**

CULTURE ET MÉTHODE D’APPLICATION **A** voie aérienne **G** voie terrestre		INSECTES	TAUX PAR HECTARE	NOMBRE MAXIMAL D’APPLICATIONS PAR SAISON	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Pomme*	G	**Mineuse marbrée du pommier**: Première couvée-appliquer au stade du calice lorsque des dommages apparaissent sur l’envers des feuilles.	1,6-2,1 kg	1	8
Pomme*		**Punaise de la molène**: Faire une application au stade du calice en utilisant suffisamment d’eau pour bien couvrir, mais pas plus de 4000 L/ha.	1,6 kg		
		Tordeuse à bandes obliques: Appliquer dès l’apparition des larves, juste après la chute des pétales, ou lorsque les pièges à phérormone indiquent un accroissement des adultes.	1,6 kg	1	8
		Cicadelle blanche du pommier: 1re génération de nymphes – appliquer peu après la chute des pétales. 2e génération de nymphes – appliquer dès l’apparition des nymphes.	1,4 kg		
		Puceron vert du pommier	1-2,1 kg		
		Arpenteuse tardive: Arroser entre le moment où les fleurs sont en bouquets serrés et celui où elles commencent à rosir, utilisant suffisamment d’eau pour bien couvrir.	600 g		
		Carpocapse de la pomme	540 g-2,1 kg		
Note: Consulter le calendrier d’arrosage local pour plus de précisions sur le moment où le traitement est le plus efficace contre les insectes mentionnés ci-dessus. Se renseigner auprès des bureaux locaux d’information agricole, des chercheurs ou des spécialistes en Lutte intégrée sur la nécessité d’alterner les insecticides pour éviter que les insectes ravageurs ne deviennent résistants. Ce produit est toxique pour les acariens et les autres arthropodes prédateurs. Utiliser avec prudence là où des principes de lutte intégrée sont en vigueur.					

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION **A** voie aérienne **G** voie terrestre		INSECTES	TAUX PAR HECTARE	NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Sapin baumier et épinette ** dans les plantations d'arbres de Noël, boisés de ferme, et emprises**	G	**Tordeuse des bourgeons de l'épinette**: Traiter dès l'apparition des larves de manière à couvrir la végétation nouvelle. Répéter au besoin après 3 ou 4 jours. Utiliser la dose élevée pour les arbres de plus de 9m de hauteur, et la dose faible dans les atomiseurs (concentration 5X) ou les appareils à jet d'air pour les arbres de plus petite taille. Utiliser au moins 4 parties d'eau pour 1 partie de l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] afin de réduire les risques d'incendie.	270-540 g	2	--
Brocoli, Chou-fleur	G	**Fausse-Arpenteuse du chou** **Piéride du Chou** **Fausse-Teigne des crucifères**	270-540 g	3	7
Chou				3	1
Chou de Bruxelles	G	**Fausse-Arpenteuse du chou, Piéride du chou. Fausse-Teigne des crucifères**	270-540 g	3	7
		Limaces (larves de la limace grise des jardins): Faire une application tard le soir avec un pulvérisateur terrestre, et utiliser des volumes d'eau suffisants pour bien arroser.	775 g	1	30
Colza Canola**	A,G	**Autographe de la luzerne, légionnaire Bertha, tisseuse de la betterave, ver gris du trèfle.**	216-510 g	1	8
Lin**	A,G	**Légionnaire Bertha**	220-270 g	1	8
Laitue (de grandes cultures)	G	**Fausse-Arpenteuse du chou, légionnaire de la bettrave**	510 g – 1 kg	3	7
Pois	G	**Autographe de la luzerne, puceron du pois**	510 g	1	1
Pomme de terre	G	**Cicadelles, altises, pucerons**	540 g	1	3
		Ver-gris panaché	270-540 g		

CULTURE ET MÉTHODE D'APPLICATION **A** voie aérienne **G** voie terrestre		INSECTES	TAUX PAR HECTARE	NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS PAR SAISON	DERNIER TRAITEMENT AVANT LA RÉCOLTE (JOURS)
Haricots mange-tout	G	**Pyrale du maïs**	550 g	1	7
Mais Sucré	G	**Ver de l'épi du maïs**: Faire 3 traitements à des intervalles de 2 à 4 jours, à partir du moment ou 25% de épis montrent des soies. Diriger le jet sur les soies.	430-625 g	3	3
		Pyrale du maïs: Arroser à intervalles de 5 jours lorsque les masses d'œufs commencent à éclore ou, dès l'apparition des premiers dommages sur les feuilles. Diriger le jet dans le verticille des plantes. Après l'apparition de l'aigrette, diriger le jet sur la zone de l'épi. Là où une deuxième couvée peut menacer les cultures tardives, celles-ci doivent être traitées avant l'apparition des aigrettes. Répéter à intervalles de 5 jours jusqu'à l'apparition des soies.	625 g		
		Puceron: Faire jusqu'à 3 applications de l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] (habituellement par temps chaud) à 5 jours d'intervalle dans suffisamment d'eau pour obtenir une bonne couverture.	430-620 g		
Tabac* **	G	**Sphinx de la tomate** **Pucerons** (utiliser des tubes de descente et de 3 à 5 buses pour traiter sous les feuilles)	540 g	1	--
Tomate	G	**Noctuelle de la tomate, pucerons, ver gris panaché**	270-540 g	2	1
Blé, avoine **, orge	A,G	**Légionnaire**	270-540 g	2	20
		Thrips	300 g		

* Ne pas appliquer aux pommiers des variétés MacIntosh hâtives, Wealthy ou Summer Glo. Ne pas laisser paître le bétail dans le verger dans les 10 jours suivant le traitement.

** Le pilote ne doit pas aider au mélange ni au chargement. Appliquer au moins 22,5 litres d'eau par hectare.

*** L'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] peut s'appliquer avec un agent contre les drageons. Utiliser d'abord sur une superficie restreinte pour confirmer l'innocuité pour la culture.

**** S'informer auprès des services forestiers fédéraux ou provinciaux du moment approprié pour le traitement et des concentrations à utiliser.

Les délais de sécurité suivants doivent être observés par les travailleurs qui retournent sur les sites traités contenant ces cultures :

Culture	Activité	Délai de sécurité (jours)
Brocoli, chou, chou-fleur	Taille manuelle, récolte manuelle	2
Laitue	Récolte manuelle, taille manuelle, élagage	1
Maïs sucré	Écimage manuel	18
Pomme	Élagage	5

Dans le cas d'une culture qui n'est pas dans le tableau ou pour utilisation en serre, le délai de sécurité minimal est de 12 heures.

Ne pas entrer ni permettre à un travailleur d'entrer dans le site traité pendant le délai de sécurité précisé ci-dessus.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que DuPont Canada et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. DuPont Canada ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager DuPont Canada de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins de ces usages

POUR LA SUPPRESSION DE LA PUNAISE MARBRÉE DANS LES POMMES ET POUR LA RÉPRESSION DE LA PUNAISE MARBRÉE DANS LES POIS, LE BLÉ, L'AVOINE, L'ORGE, LES HARICOTS MANGE-TOUT, LE MÄIS SUCRÉ ET LES TOMATES.

CULTURE CIBLÉE **/** Méthode d' Application **P -** Pulvérisateur de champ **A -** Application par voie aérienne		**Insectes**	**Taux Par Hectare**	**Nombre maximal d'applications par année**	**Dernier Traitement Avant La Récolte (jours)**
Pomme*	**P**	Punaise marbrée	**2100 g**	**1**	**8**
Pois	**P**		**510 g**	**1**	**1**
Blé**	**P, A**		**540 g**	**2**	**20**
Avoine**	**P, A**		**540 g**	**2**	**20**
Orge	**P, A**		**540 g**	**2**	**20**
Haricots mange-tout	**P**		**550 g**	**1**	**7**
Mais Sucré	**P**		**625 g**	**3**	**3**
Tomate	**P**		**540 g**	**2**	**1**

Appliquer lorsque les insectes commencent à apparaître. Continuer les applications à un intervalle de 5-7 jours le dépistage indique la nécessité.

* Ne pas appliquer aux pommiers des variétés MacIntosh hâtives, Wealthy ou Summer Glo. Ne pas laisser paître le bétail dans le verger dans les 10 jours suivant le traitement.

** Le pilote ne doit pas aider au mélange ni au chargement. Appliquer au moins 22,5 litres d'eau par hectare.

Les délais de sécurité suivants doivent être observés par les travailleurs qui retournent sur les sites traités contenant ces cultures :

Culture	Activité	Délai de sécurité (jours)
Mais Sucré	Écimage manuel	18
Pomme	Élagage	5

Dans le cas d'une culture qui n'est pas dans le tableau ~~ou pour utilisation en serre~~ ci-dessus, le délai de sécurité minimal est de 12 heures.

Ne pas entrer ni permettre à un travailleur d'entrer dans le site traité pendant le délai de sécurité précisé ci-dessus.

NE PAS appliquer ce produit directement dans des habitats dulcicoles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides), estuariens ou marins.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation, l'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe fine définie par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres à l'heure dans le site de traitement (à déterminer à l'extérieur de ce site, du côté sous le vent).

Pulvérisation par voie aérienne : **NE PAS** appliquer pendant des périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 kilomètres à l'heure à hauteur de vol au-dessus du site de traitement. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de diamètre inférieur à la classe fine définie par l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons :
Aucune zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats dulcicoles sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides), estuariens ou marins.

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus restrictive parmi celles exigées pour ces produits.

Méthode d'application	Zones tampons (en mètres) requise pour la protection des habitats aquatiques
Pulvérisateur agricole	10
Pulvérisation par voie aérienne : voilure fixe ou tournante	30

Remarque : Les préposés à l'application de produits antiparasitaires peuvent calculer de nouveau la zone tampon propre à un site en combinant les renseignements relatifs aux conditions météorologiques en vigueur et les facteurs relatifs à la pulvérisation dans le cas de toutes les applications par pulvérisateur à jet porté, au champ et par voie aérienne, pour les produits qui précisent sur l'étiquette le libellé suivant concernant la classification de la taille des gouttelettes : « NE PAS appliquer en gouttelettes de taille inférieure au caliber fin de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE) ». On peut accéder au calculateur de zones tampons dans le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Mortel ou toxique en cas d'ingestion our d'absorption par les yeux. Peut entraîner la mort en cas d'inhalation.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou une autre.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.
- Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.
- Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. Si aucune directive n'est donnée, laver l'équipement de protection individuelle avec de l'eau chaude et du détergent. Garder l'équipement de protection individuelle à l'écart de la lessive régulière et le laver séparément.
- Jeter les vêtements et les autres matériaux qui sont détrempés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s'est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d'enfiler des vêtements propres.
- Porter une combinaison, par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes, des lunettes protectrices (ou un écran facial panoramique), et un appareil respiratoire muni d'une cartouche antivapeurs approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE avec un filtre pour les pesticides OU d'une boîte filtrante approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE pour les pesticides durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les travaux de réparation.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L'ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU'ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

Le méthomyle est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à

parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'au complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^md seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^md était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux. Ne permettre aucun contact avec les plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait ruisseler. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner le brouillard de pulvérisation hors des secteurs visés. Prendre soin de ne pas contaminer les cours et nappes d'eau au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à une application directe. Éviter de l'appliquer aux moments où les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxique pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.

Ne pas appliquer ce produit lorsqu'on prévoit des précipitations abondantes.

On peut réduire la contamination des habitats aquatiques causée par le ruissellement en incluant une bande de végétation entre le site traité et la limite du plan d'eau.

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, en particulier dans les sites où les sols sont perméables (par exemple, les sols sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

Toxique pour les abeilles directement exposées au moment du traitement, par la dérive de pulvérisation ou les résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur.

NE PAS appliquer ce produit sur les cultures en fleur lorsque des abeilles y butinent. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité.

Toxique pour certains insectes bénéfiques. Réduire au minimum la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets sur les insectes bénéfiques dans les habitats situés à proximité du site d'application, par exemple les haies et les boisés.

Respecter les zones tampons précisées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, L'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^md du groupe 1A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à L'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go^md et à d'autres insecticides du groupe 1A. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut

existter d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le L'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] ou les insecticides du même groupe 1A avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le représentant local de DuPont ou composer le numéro sans frais de DuPont 1 800 667-3925.

ENTREPOSAGE:
Ne pas exposer à des températures inférieures à 0ºC. Ranger le produit dans son contenant original seulement, à l'écart des autres pesticides, des engrais, des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Ne doit pas être rangé dans ou autour de la maison.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.

2. Rendre le contenant extérieur inutilisable.

3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

L'achat de ce produit ne confère aucun droit en vertu de brevet autres que Canadiens

Water soluble Package Label

GROUPE	1A	INSECTICIDE

INSECTICIDE LANNATE ® Toss-N-Go^{md}

En poudre soluble

USAGE RESTREINT

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI

GARANTIE: Méthomyle 90%

N^{o} D'HOMOLOGATION 10868 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 225g (1 pochette hydrosoluble de 225 g)

DANGER



POISON

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

LA COMPAGNIE E.I. DU PONT CANADA
PRODUITS AGRICOLES
C.P. 2300, Streetsville
Mississauga, Ont. L5M 2J4
1-800-667-3925

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Entreposer ou garder ce produit à l'écart des aliments ou des aliments pour animaux.

PRÉCAUTIONS:

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
- Mortel ou toxique en cas d'ingestion our d'absorption par les yeux. Peut entraîner la mort en cas d'inhalation.
- Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Ne pas vendre les pochettes hydrosolubles séparément.
- Ne pas perforer les pochettes hydrosolubles pour une raison ou une autre.
- Porter des vêtements propres chaque jour.
- Se laver à fond après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de fumer.

- Ne pas appliquer le produit de façon à exposer les travailleurs, d’autres personnes ou des animaux directement ou par dérive du brouillard. Toutes les personnes non protégées doivent évacuer le secteur traité.
- Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l’entretien de l’équipement de protection individuelle. Si aucune directive n’est donnée, laver l’équipement de protection individuelle avec de l’eau chaude et du détergent. Garder l’équipement de protection individuelle à l’écart de la lessive régulière et le laver séparément.
- Jeter les vêtements et les autres matériaux qui sont détrempés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d’aller aux toilettes.
- Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide s’est infiltré dessous. Se laver soigneusement avant d’enfiler des vêtements propres.
- Retirer l’équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l’extérieur des gants avant de les retirer. Dès que cela est possible, se laver soigneusement avant d’enfiler des vêtements propres.
- Porter une combinaison, par dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures ou des bottes résistant aux produits chimiques ainsi que des chaussettes, des lunettes protectrices (ou un écran facial panoramique), et un appareil respiratoire muni d’une cartouche antivapeurs approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE avec un filtre pour les pesticides OU d’une boîte filtrante approuvée par le NIOSH/MSHA/MSHE pour les pesticides durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les travaux de réparation.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d’ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d’inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter le contenant, l’étiquette ou le nom du produit et le numéro d’homologation lorsqu’on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

L’ATROPINE EST UN ANTIDOTE – APPELER LE MÉDECIN IMMÉDIATEMENT DÈS QU’ON SOUPÇONNE UN EMPOISONNEMENT.

Le méthomyle est un carbamate inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont notamment des malaises, une faiblesse musculaire, des étourdissements et des sueurs. Des maux de tête, une salivation excessive, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales et de la diarrhée sont souvent observés. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque chez la victime une perte de conscience, une incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'effets cardiovasculaires. Il faut traiter les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et globulaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer de données repères). Toutefois, si un échantillon de sang est prélevé plusieurs heures après l'exposition, il est peu probable que les activités de la cholinestérase sanguine soient déprimées étant donné la réactivation rapide de cette dernière. L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Il ne faut pas utiliser la pralidoxime. En cas d'intoxication aiguë grave, il faut administrer les antidotes immédiatement après avoir dégagé les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

PREMIERS SYMPTÔMES – L'empoisonnement par le méthomyle produit des effets associés avec l'activité anticholinestérasique et notamment: faiblesse, vue embrouillée, mal de tête, nausées, crampes abdominales, douleurs dans la poitrine, contraction des pupilles, sudation, ralentissement du pouls, crispations musculaires.

TRAITEMENT—Utiliser du sulfate d'atropine pour le traitement. Administrer des doses intraveineuses de 1,2 à 2,0 mg toutes les 10 à 30 minutes jusqu'à atropinisation complète. Maintenir l'atropinisation jusqu'à parfait rétablissement. Il peut s'avérer nécessaire de pratiquer la respiration artificielle ou d'administrer de l'oxygène. Éviter toute autre exposition à un inhibiteur de la cholinestérase jusqu'à complet rétablissement.

En cas d'exposition à l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] seulement, ne pas utiliser de 2-PAM. Toutefois, si l'insecticide LANNATE ® Toss-N-Go[md] était combiné à des insecticides organophosphorés, le 2-PAM peut être administré au besoin pour appuyer le traitement au sulfate d'atropine. Ne pas utiliser de morphine.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-441-3637 (24 heures).

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Ce produit est toxique pour les poissons, les oiseaux et les animaux. Ne permettre aucun contact avec les plans d'eau. Ne pas appliquer dans des endroits où le produit pourrait ruisseler. Ne pas appliquer lorsque le vent risque d'entraîner le brouillard de pulvérisation hors des secteurs visés. Prendre soin de ne pas contaminer les cours et nappes d'eau au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Ce produit est toxique pour les abeilles exposées à une application directe. Éviter de l'appliquer aux moments où les abeilles sont très actives dans le secteur visé par le traitement. Appliquer ce produit quand les abeilles sont moins actives.